



Sommaire :

Extraits des conseils municipaux

En lien avec l'ADC

Informations associatives

Informations communales

Vie économique

Agenda

Informations diverses

I. Extraits des conseils municipaux

AIRE NATURELLE

Le mobilier s'est enrichi d'une table de pique-nique et d'une table de ping pong commandées à Créat'aire pour un montant de 4 404€ TTC.

Suite à du vandalisme, la chaise du maître-nageur a dû être remplacée. Mme Tracy LEMAITRE (animatrice) et M. Romain PELE (surveillant de baignade) ont accompagné les estivants sur le site. Ce sont plus de 6000 personnes qui sont venues profiter du cadre de l'aire naturelle cet été.

CANTINE

Un fourneau 4 feux sur four gaz a été acheté auprès d'Ouest Occasion pour un montant de 2 928 € HT, ainsi qu'un congélateur 308 litres auprès de HAUTBOIS pour un montant de 524.92 € HT.

CHAPELLE DE HAUTE FOI

En lien avec l'association des amis de la chapelle, des dossiers de demande de subvention seront déposés pour la réfection de façades (devis M. FRAPPREAU Steve : 26 566€ HT), le drainage et la mise en place de caniveaux (devis Aqua terra 8 125€ HT), ainsi que l'aménagement extérieur côté magasin (devis Aqua terra 6 935€ HT). Les frais restants seront pris en charge par l'association.

CIMETIERE - ZÉRO PESTICIDE

Une réflexion est lancée pour l'entretien du cimetière, suite à l'interdiction de produits phytosanitaires. L'enherbement sera complété à l'automne.

La Commune s'engage, et vous ?

- Je préserve les végétaux,
- Je n'utilise pas de produits chimiques pour nettoyer les monuments.

Ainsi, nous préservons la qualité de l'eau et le bien-être de tous.

L'entretien des sépultures est à la charge du concessionnaire pendant la durée de la concession.



SIEMML

La convention pour le service de conseil en énergie prend fin au 30 septembre 2022, le Conseil Municipal décide de la renouveler.

Une présentation du bilan énergétique des bâtiments communaux et éclairage publique est faite.

Le SIEMML a fait une note d'opportunité de photovoltaïque sur le toit de la Maison du Théâtre.

Bilan économique : Installation : 41 705€ HT, charges annuelles : 1 363€.

Gains nets sur 20 ans : 26 213€ (tarif de vente : 11.15cts€/kwh / Vente année 1 : 4 715€), soit 1311 € de recettes annuelles.

Temps de retour sur investissement : 12.7 ans, l'analyse s'étend sur les 20 ans du contrat d'achat mais la durée de vie des modules est au moins de 35 ans.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à cette étude.

L'ENTRACTE

Après récupération des clés de l'établissement suite à la liquidation judiciaire, le Conseil Municipal a décidé de rattacher à l'inventaire de la Commune tout ce qui est lié aux bâtiments et de revendre tout le matériel au futur repreneur pour un montant de 13 460 €.

Des travaux de nettoyage ont été effectués par les entreprises Action net et STH. Des travaux d'électricité et de plomberie sont prévus : alarme incendie, coupure électrique dans la chaufferie, déplacement coupure gaz, entretien de la chaudière.

Il est prévu de poser un bac de rétention sous la cuve.

ABRIS A VOLAILLES PHOTOVOLTAIQUES

La Société NOVAFRANCE Energy a proposé un projet d'abris à volailles sur des parcelles appartenant au CCAS au Chatelier. Il est prévu de planter des haies le long du chemin de croix, ainsi qu'au niveau de la Chapelle. Une information sera donnée à la population.

PLUI H

Une commission s'est réunie courant juillet pour réfléchir sur le potentiel à réhabiliter, les contraintes, choix des aménagements futurs, les priorités, les sites agricoles autour du bourg....

Il a été fait un inventaire des sites agricoles, des dents creuses, l'enveloppe urbaine, les enjeux.

LOTISSEMENT « La Source »

Pour le rendre plus attractif, le lot n°1 a été reborné et diminué de façon à exclure la servitude de passage de tous les réseaux ; il est désormais de 844 m². Des options sont mises pour les lots 14 et 18. Après la vente de ces lots ; il restera 6 lots disponibles.

RUE DU MOULIN

Les travaux de sciage béton du caniveau central et coulage béton avec ferrailage de la Rue du Moulin ont été réalisés début juillet par l'entreprise GRAVELEAU.

BAUX ANTENNES TELEPHONIQUES

La Commune a signé une convention avec la société Valocime. Cette dernière reprend les conventions des baux des 2 antennes téléphoniques (free et orange) avec une réévaluation de la rémunération en faveur de la Commune.

DAHLIAS

A l'occasion de leur 110 ans, l'Ets Ernest TURC a offert 110 dahlias aux Communes du Maine et Loire. La Commune a profité de cette opportunité pour fleurir le parking près du salon de coiffure.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX - ABS

Un groupe a été constitué pour analyser les besoins réels de la population : familles, jeunes, personnes âgées, handicapées, personnes en difficulté... Cette analyse se fera en 4 rencontres en partenariat avec le centre social et les Communes de Cléré sur Layon, Montilliers, Cernusson.

L'ABS apporte aux élus les moyens d'une décision politique éclairée pour répondre au mieux aux besoins des habitants et améliorer leur quotidien. Elle aide à dégager des axes politiques et des programmes d'actions.

CENTRE DE SECOURS DE VIHIER

MM. POUPARD Fabrice et GAUDIN Philippe sont venus présenter le centre de secours aux élus.

Les pompiers de Vihiers couvrent un territoire de 13 000 habitants et effectuent environ 500 interventions par an. Le centre ne compte pas de professionnel, chaque pompier s'engage pour 108h par mois.

Les personnes de Saint Paul souhaitant devenir pompier et travaillant à Vihiers ont désormais (avec l'accord de leur employeur) possibilité de s'engager. 36 pompiers sont basés à Vihiers, le centre lance un appel à recrutement.

FRANCE SERVICES

Les statistiques d'évolution du service entre 2018 et 2021 font constater une forte évolution tant pour l'accompagnement à l'utilisation des services en ligne que pour la mise en relation avec un partenaire, ou l'aide à la constitution d'un dossier, les démarches administratives.

INAUGURATION DES EOLIENNES

La construction du parc éolien a débuté en 2017 pour une mise en service en octobre 2019. Après deux années de confrontation avec la pandémie du Covid-19, le propriétaire du parc EWZ a fait une invitation le jeudi 8 septembre 2022 à la Maison du Théâtre. Malgré la coupure d'électricité, les principaux acteurs (EWZ Service d'électricité de la ville de Zurich, Suisse, exploitant, Ostwind International SAS, gestionnaire technique et commercial et Nordex France SAS, constructeur de turbines) ont pu expliquer leurs différents rôles et venir à la rencontre des habitants avant de partager un moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire préparé par M. Lorenzon.

MECENAT

La Municipalité en lien avec 4 associations à dominante éducative (AEP, école, bibliothèque et académie de foot) a sollicité les entreprises qui ont trait à l'éolien sur la Commune dans le cadre d'un mécénat pour les projets des différentes associations.

Ainsi, l'école a pu bénéficier d'une aide de la société Baywa re pour changer l'éclairage des classes.

La société EWZ a, quant à elle, octroyé des fonds à chaque association :

Bibliothèque : achat de nouveaux livres

AEP, bibliothèque et Commune : panneaux de communication

Ecole : projet à définir

Foot : soutien à l'académie, achat de tablettes.

LICENCE TAXI

Un projet de taxi est lancé par un administré de la Commune. Une demande de stationnement taxi a été faite au niveau de la Préfecture. L'autorisation est donnée par la Municipalité.

FETE DE L'ETE

Le comité des fêtes a organisé une fête le 21 août 2022, malheureusement en raison de la sécheresse il n'y a pas eu de randonnées, ni de feu d'artifice.

SPEED FESTIVAL

Le festival s'est déroulé les 26 et 27 Août 2022 à l'aire naturelle, 600 personnes par soir ont participé.

SECHERESSE

La Commune va demander l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2022, un recensement des dégâts, fissures est fait.

SECHERESSE

Si vous constatez des fissures anormales au niveau de vos bâtiments, prenez des photos et faites une déclaration écrite en Mairie (avant le 15 octobre 2022).

Si l'état de catastrophe naturelle était reconnu, il pourrait ouvrir droit à la garantie contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet de contrats d'assurance.

II. En lien avec l'Agglomération du Choletais



OPAH-RU CENTRE BOURG

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain est une opération sur 5 ans qui permet d'obtenir des conseils et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le périmètre du dispositif : le bourg de Saint Paul du Bois. Ces aides sont financées par l'Agglomération du Choletais, l'ANAH et le département.

Quels types de travaux ?

Travaux lourds (réhabilitation de l'habitat indigne ou très dégradé)

Travaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap

Travaux d'économie d'énergie

Travaux de transformation d'usage d'un local en habitation

Travaux de façades (visible de la voie publique)

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants et accédants à la propriété (sous conditions de ressources)

Les propriétaires bailleurs

TPMR - PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Vous souhaitez vous déplacer **Choletbus** TPMR pour un rendez-vous médical, aller voir un ami ou faire vos courses ? Le service TPMR est là pour vous aider dans vos déplacements du quotidien. Notre service fonctionne à la **demande et sur réservation**.

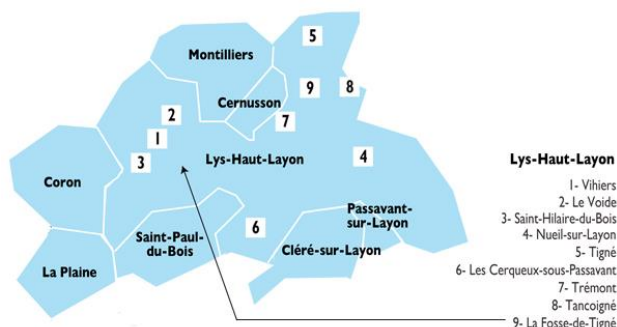
Choletbus TPMR s'adresse aux personnes à mobilité réduite. Ce service est ouvert de plein droit aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion invalidité dont le taux est supérieur à 80%. Pour les personnes non-titulaires de la CMI invalidité ou dont le taux est inférieur à 80%, l'admission est conditionnée à leur situation médicale ainsi qu'à leurs ressources.



Chaque personne doit remplir un dossier d'admission et joindre un certificat médical complété par son médecin (commission chaque mois).

Saint Paul du Bois est situé en zone 2. Le service Choletbus TPMR est réservé aux personnes résidant dans chacune des Communes suivantes pour des déplacements sur ce territoire :

Zone 2 :



Les déplacements peuvent avoir lieu du lundi au samedi de 8h à 19h (sauf 1^{er} mai).

Le carnet de 10 tickets est disponible à l'Espace Choletbus.

Les réservations (au plus tard la veille du déplacement avant 17h et le vendredi pour les déplacements du lundi) sont obligatoires soit par téléphone au 02 41 49 02 80 du lundi-vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h ou par email à tpmr.tpc@choletbus.fr.

COLLECTE DES DECHETS D3E

La collecte des déchets d'équipements, électroniques et électriques ménagers (réfrigérateur, lave-linge, écran, petit appareil électroménager...) aura lieu le **15 octobre 2022** de 9h30 à 11h30 rue de l'église.

BROYAGE DES VEGETAUX

Une action de broyage des végétaux, organisée par AdC est programmée **vendredi 4 novembre**, de 13h30 à 16h30, à Saint Paul du Bois, place de l'église. C'est un service gratuit, sur inscription, destiné aux particuliers.

Le broyage des déchets issus de la taille de haies, arbustes ou arbres, produit un excellent amendement pour la terre, (paillage pour massifs et espaces verts, ou matière sèche pour les composteurs).

Une fois inscrit, les usagers se présentent sur le lieu de rendez-vous avec leurs branchages (diamètre maximum de 13 centimètres), puis repartent ensuite avec leur broyat.

Téléphone : **0 800 97 49 49**

https://www.espace-citoyens.net/cholet/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/ENV/D_BROYAGE

Broyage de vos branchages

Du 14 OCTOBRE au 19 NOVEMBRE 2022 GRATUIT

VENDREDI APRÈS-MIDI | 13h30-16h30

14 octobre NUAILLÉ | Déchèterie (Rue de la Caille)

28 octobre YZERNAY | Parking du stade (Route de Somloire)

4 novembre SAINT-PAUL-DU-BOIS | Place de l'Église

SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE | 9h-12h / 13h-16h

22 octobre LA PLAINE | Parking salle des sports

19 novembre TRÉMENTINES | Place Flandres et Dunkerque

> Venez broyer vos végétaux et repartez avec du broyat

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements :

- dans votre mairie
- sur cholet.fr
- ou **0 800 97 49 49**

APPEL GRATUIT

ADENE

Le Choletais
L'aide pour réussir

QUESTIONNAIRE LABEL « AMI DES AÎNÉS »

Les personnes de 60 ans et plus se sont vues remettre un questionnaire afin de connaître les besoins des aînés. Ce questionnaire est à remplir et à retourner en mairie avant le 15 novembre 2022.

CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges en matière de défense extérieure contre l'incendie, y compris la contribution au SDIS, 712€.

SAISON CULTURELLE DANS NOS COMMUNES

Le prochain spectacle proposé par l'AdC en collaboration avec la Commune et l'AEP aura lieu le 21 octobre 2022 à 20h au théâtre.

Il s'agit d'un concert intitulé « Buenos Aires Emocion ».



CONTROLE DU MOBILIER SPORTIF ET DES AIRES DE JEUX

Dans une recherche d'économie d'échelle, le Conseil Municipal confirme l'adhésion au groupement de commande avec l'Agglomération du Choletais pour le contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux. M. le Maire est autorisé à signer une convention de 2023 à 2026.

La participation financière pour la Commune sera de 750€ HT, pour le contrôle de 6 paniers de basket, 6 buts de foot et 4 jeux à l'aire naturelle.

BUENOS AIRES EMOCIÓN

Proposé par le Conservatoire du Choletais
et la Commune de Saint-Paul-du-Bois

Autour de la musique Argentine et tout particulièrement celle du compositeur Astor Piazzolla, le quatuor VOLVER vous propose un répertoire allant des pièces légendaires du compositeur (Adios Nonino, Libertango, Milonga del Angel, Oblivion...) à des œuvres majeures (Cité Tango, El Viaje Tangazo), des tangos plus typiques (Los Sueños, Ausencias...) et des bijoux de sensibilité (Vuelvo al Sur, Ave Maria).

Violon : Laure Zanotti / Bandonéon : Jean-Pierre Florent
Contrebasse : Didier Agostino / Piano : Véronique Rhor

EN SAVOIR + TOUT PUBLIC / Tarifs : 8 €, 5 €, 3 €

Renseignements au 02 44 09 26 06

Réservations :

> en ligne à partir du lundi 3 octobre 2022 sur weezevent.fr

> sur le lieu du concert, une demi-heure avant l'horaire annoncé
(dans la limite des places disponibles)

Possibilité de réserver ses places auprès de la mairie au 02.41.75.82.08.

Tarif normal : 8€ billet individuel

Tarif réduit : 5 €, 11-25 ans, + de 60 ans, carte Cézam...

Tarif très réduit : 3 €, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, bénéficiaires alloc. Adultes handicapés

Gratuit : moins de 10 ans.

tarif préférentiel pour les adhérents de l'AEP

II. Informations associatives

CSSP BASKET

Le club de basket CSSP a repris les entraînements fin août sur la Commune de Saint Paul du Bois. A chaque période il y aura, comme d'habitude, un changement de salle sur les Communes de La Plaine, Les Cerqueux, pour finir par Somloire.

N'hésitez pas à venir essayer gratuitement les entraînements, rejoindre une des équipes, encourager les joueurs. Nous sommes aussi à la recherche de volontaires pour intégrer le bureau.



Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site du CSSP : <https://cssp-basket.sportsregions.fr/>

Ou nous contacter

par mail, cssp.basket@gmail.com

ou par téléphone au 06.71.55.51.53

ÉCOLE DE KARATE-DO

Les cours ont repris le mercredi 14 septembre de 19h à 21h Salle du Théâtre.

Cours d'essai tout le mois de septembre, n'hésitez pas à venir découvrir notre discipline.

Seulement à partir de 10 ans. Certificat médical obligatoire la première année.

Nous avons ouvert un 2ème cours le samedi matin de 10h à 12h au dojo du Domino à Saint Hilaire du Bois.

Professeur: André Bernard. DEJEPS. 4ème Dan

Contact club: 07 80 08 79 56



LA GAULLE SAINT PAULAISE

La saison de pêche se terminera le 1^{er} novembre. D'ici là, les cartes de pêches sont disponibles au magasin Episervice.

FAMILLES RURALES - GYM

Nouveautés pour les cours de gym qui ont repris en septembre : changement de jour et d'horaire. Désormais, les cours ont lieu le jeudi de 20h45 à 21h45 dans la salle de sports.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe pour tester le 1^{er} cours gratuit.

FAMILLES RURALES - COUTURE

Les cours avec Amélie ont repris en septembre.

FAMILLES RURALES - BIBLIOTHEQUE

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque dans la Maison du Théâtre.

L'adhésion et l'emprunt des livres sont gratuits.

Ouverture de la Bibliothèque
Samedi 10h30 – 12h30
Mercredi 16h – 18h

IV. Informations communales

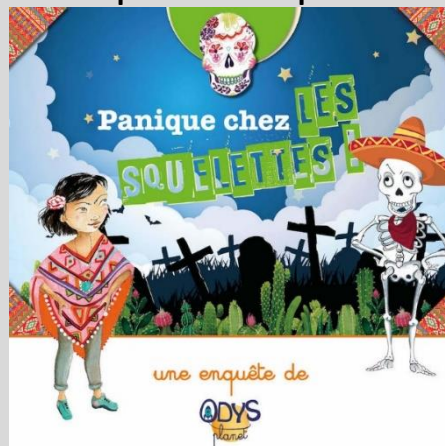
NOUVEAUX ARRIVANTS

Les personnes nouvellement domiciliées dans la Commune sont invitées à se présenter à la Mairie munies d'une pièce d'identité.

Pensez à vous inscrire sur les **listes électorales** lors de votre passage en mairie.

Un élu passera vous apporter la plaquette de présentation de la Commune ainsi que votre

Panique chez les squelettes



La bibliothèque propose une animation pendant les vacances de la Toussaint, jeudi 27 octobre, ouverte aux enfants à partir de 7 ans.

Chasse au trésor organisée par les bénévoles de la bibliothèque.

Réservations à la bibliothèque ou sur le site e-changes.fr

AIDE AUX DEVOIRS

Le centre socioculturel recherche des bénévoles en plus pour Saint Paul du Bois.

Aides aux Devoirs : Donner des forces !

Vous aimez accompagner les enfants de primaire à faire leurs devoirs ? Une fois par semaine, des adultes accompagnent un ou deux enfants sur Saint Paul du Bois. On regarde ce que l'enfant a à faire, on le soutient dans ses exercices, on relit avec lui ses leçons... Petit à petit, la relation se tisse et l'enfant prend des forces dans son travail scolaire. (Au choix : Engagement régulier d'une heure, 1 fois par semaine OU intervention libre et ponctuelle d'1h au cas par cas pour le remplacement de bénévoles)

Besoin de plus de renseignements ? N'hésitez pas à contacter l'accueil du Centre Socioculturel
Le coin de la Rue au 02 41 75 42 70 😊.

coffret d'accueil, réalisé par l'office de tourisme du Choletais.

NUISIBLES

M. André GRELLIER, responsable de la lutte d'entretien collective contre le ragondin et le rat musqué sur la Commune, peut fournir du grain empoisonné contre les souris et rats. Inscrivez-vous auprès de lui. (Tél : 02.41.75.07.64)

ALLÉE DES JARDINS

Le chantier de construction a pris du retard, il devrait débuter en octobre 2022.

La livraison des 4 logements locatifs, Allée des jardins, est prévue pour 2023. Construites de plain-pied, ces maisons sont pensées pour favoriser le maintien à domicile des seniors en alliant sécurité et confort. La surface des maisons est de 94.40 m² avec le garage. La surface des jardins varie de 113.5 m² à 186.35 m². Attribution sous condition de ressources.

N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie.



LOGEMENTS A LOUER

3 type 4 : s'adresser à Immobilière Podeliha, cmetais@podeliha.com

1 type 4 libre au 1er novembre, s'adresser à Maine-et-Loire Habitat

Demandes de dossier en mairie ou sur internet

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

TRANSPORT SOLIDAIRE

Soins médicaux, pharmacie, courses, visites à des proches... il existe de multiples raisons de faire appel au transports solidaire. Ce service proposé par le centre socioculturel Le Coin de la Rue s'adresse à quiconque a besoin d'être transporté. Adhésion au centre socioculturel, dossier et renseignements auprès de Patrice BROSSIER (06.10.47.20.68) ou Alain CESBRON (06.08.64.08.99).

La Commune recrute...

- Adjoint.e technique polyvalent.e

Travaux d'entretien des bâtiments (maçonnerie, plomberie, électricité, peinture...)

Travaux d'entretien de voirie, espaces verts

Permis B et C

Aptitude au contact avec la population

Esprit d'initiative, autonomie, sens du service public

Durée : 16 h par semaine

- Un agent d'entretien

Entretien des bâtiments (ménage, menus travaux : peinture...)

Etat des lieux des salles

Durée : 4h par semaine

Envoyer CV + lettre de motivation
à mairiestpaul@orange.fr

Mairie

1 rue du Bois d'Anjou

49310 Saint Paul du Bois

Du nouveau du côté des entreprises .



Gaëtan Dupont et sa chienne de travail

Gaëtan DUPONT est installé en tant qu'**éducateur/comportementaliste canin et félin** depuis 2021 sur le site de l'élevage et pension canine de la cité d'orthros au lieu-dit la doigtée à Saint Paul du Bois. Il donne des **cours d'éducation individuels ou collectifs** à votre animal dès le plus jeune âge (école du chiot) et propose des séances d'agility, d'éducation, d'obéissance, etc. sur ses terrains d'entraînement.

Parallèlement, **des balades communautaires sont organisées régulièrement** pour sociabiliser le chien à ses congénères et à l'homme. Son autre domaine de compétence est la partie comportementaliste où il intervient en premier lieu au domicile des propriétaires, puis met en place une méthode de travail pour régler la ou les problématiques existantes. Il intervient aussi dans le cadre de la **nutrition animale** pour proposer l'alimentation la plus adaptée aux besoins du chien ou du chat. Il possède également le **TAV (Transports d'Animaux Vivants)**, ce qui lui permet de transporter l'animal à la place du propriétaire (ex : vétérinaire, toiletteur, etc.).

Infos :

Animals for All

Tél : 07 80 21 75 25

animalsforall79@gmail.com

V. Agenda

15 octobre : collecte déchets D3E, rue de l'église

21 octobre : concert Buenos Aires Emocion, Théâtre La Source

4 novembre : broyage des végétaux (13h30-16h30), place de l'église

11 novembre : Commémoration de la victoire et de la paix, 11h30

27 novembre : Marché de Noël, organisé par Les Lutins.



N'hésitez pas à vous rapprocher des responsables, des différentes fêtes pour apporter votre aide : à l'installation des stands, des buvettes, désinstallation...Vous serez les bienvenus !

Retrouvez toutes les infos communales sur l'appli Intramuros ou sur le site internet www.saintpauldubois.com



VI. Informations diverses

VISITEURS A DOMICILE

Dans le cadre de l'action « visiteurs à domicile », le centre socioculturel « Le Coin de la Rue » recherche des bénévoles pour aller à la rencontre des habitants isolés. En discutant avec les gens, cela permettra de mieux connaître les habitants et ainsi répondre à leurs besoins.

Centre Socioculturel : 02.41.75.42.70

PILES USAGÉES

Vous pouvez déposer vos piles à la Mairie, elles sont collectées pour le téléthon.

CLIC Centre d'information et de coordination

Point info seniors, le CLIC est un guichet d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Tél : 02.41.30.26.34 /

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

PASS CULTURE (15-18 ans)

Aide financière selon les âges

Achats livres, places de concerts, jeux vidéos, spectacles...

Renseignements : <https://pass.culture.fr/>

PASS SPORT

Bénéficiez d'une déduction de 50 euros pour vous inscrire en club et pratiquer votre sport favori. <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

LE PASS'SPORT est reconduit pour la saison sportive 2022-2023.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023. Son ambition est de répondre à un enjeu de cohésion sociale et d'épanouissement des jeunes. Il s'agit aussi d'un soutien au secteur sportif pour promouvoir la pratique sportive en réduisant le coût de l'inscription. C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

Les jeunes bénéficiaires et leurs familles, les structures et les partenaires pourront trouver, sur le site Pass'Sport, une cartographie des structures éligibles intégrée au site qui permettra aux bénéficiaires de trouver le club et l'activité de leur choix.

CARTE DECHETERIE

A compter du 1^{er} septembre 2022, la carte d'accès est obligatoire sur l'ensemble des déchetteries et éco-points de l'Agglomération du Choletais. Vérifiez que vous possédez la carte de déchetterie du Choletais. Sinon, complétez le formulaire ci-après. Cette carte donne accès à 12 passages par an.

Formulaire de demande disponible en mairie.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- 1 Compléter ce formulaire,
- 2 Joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...),
- 3 Retourner l'ensemble sous enveloppe dûment affranchie à l'adresse suivante :
Agglomération du Choletais
rue St Bonaventure - BP 62111 - 49321 CHOLET CEDEX
ou par email à contactdechets@choletagglomeration.fr en numérisant les documents.

Identité

Nom* _____

Prénom* _____
(pour les couples non mariés indiquez le nom et prénom de votre conjoint(e))*

Nom conjoint(e) _____

Prénom conjoint(e) _____

Vos coordonnées

Adresse* _____

N° bâtiment, n° appartement, ...* _____

Code postal* _____

Commune* _____

Nombre de personnes dans le foyer _____

Téléphone domicile _____

Mobile _____

Courriel _____

*Champs obligatoires

① VOS DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au RÈGLEMENT (UE) du 27 avril 2016, l'Agglomération du Choletais collecte vos données personnelles pour vous fournir une carte permettant l'accès aux déchetteries. Des statistiques anonymisées sont également effectuées.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, référez-vous à l'article 9 du "Règlement des déchetteries rurales et urbaines, et des éco-points" disponible sur : https://www.cholet.fr/chaines/dossier_502_dechetteries+eco-points.html

INITIATIVES EMPLOI

Initiatives emplois

**PERMANENCES
ESPACE EMPLOI**

Ouvert aux chercheurs d'emploi, salariés, employeurs, ...

VIHIERS	
LUNDI	9H-12H
MARDI	9H-12H
JEUDI	9H-12H
VENREDI	9H-12H

2 rue du Comte de Champagne
49310 Lys-Haut-Layon

SUR RDV
02 41 56 11 13

- ☞ Vous recherchez un emploi ? une formation ?
- ☞ Vous avez besoin de conseils dans vos démarches administratives ?
- ☞ Vous avez des questions sur la législation du travail ?
- ☞ Vous souhaitez un soutien pour réaliser un cv, une lettre de motivation, ... ?
- ☞ Vous avez besoin d'aide dans vos recrutements ?
- ☞ Vous êtes dans une démarche de reconversion professionnelle ?

NOUS RECRUTONS !



OFFRES

- Ouvrier(e) viticole / agricole
- Employé(e) à domicile (entretien maison et jardin)
- Agent de service en collectivité
- Manoeuvre en bâtiment
- Manutentionnaire
- Agent de tri
- Ouvrier(e) de production...

Nous intervenons auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers.

Secteurs : VIHIERSOIS - THOUARCEËN - BRISSACOIS - CHEMILLOIS

PLUS D'INFOS :

☎ 02 41 56 11 13

✉ initiatives.emplois@orange.fr

🌐 www.initiativesemplois.fr

SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE

En cas de difficultés liées à votre santé, le Service social de l'Assurance Maladie vous accompagne. En relation avec d'autres partenaires, le Service social de l'Assurance Maladie intervient prioritairement :

- quand un arrêt de travail se prolonge,
- quand l'état de santé rend difficile le retour au travail,
- quand vivre avec une maladie nécessite un soutien.

Nous vous proposons un accompagnement social personnalisé afin :

- d'évaluer vos difficultés et de rechercher les moyens d'y faire face, tant sur le plan personnel que professionnel,
- de vous informer sur vos droits et démarches possibles, négocier les aides et coordonner les actions avec d'autres interlocuteurs,
- de rechercher les solutions les plus adéquates permettant d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de reprise de travail (réorientation professionnelle, accès à un emploi adapté, aménagement de poste).

Tous les assurés du régime général, y compris les travailleurs indépendants, confrontés à des difficultés personnelles ou professionnelles, liées à un problème de santé peuvent solliciter le Service social.

Contact : Appelez le 36 46 et dites "service social" (Service Gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30

Accueil uniquement sur rendez-vous, sur un site du Service social de votre Commune ou proche de votre domicile.

